



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 15 avril 2021 — N° 179

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sheri McLeod et aux bénévoles du Conseil des aînés et des aînées de NDG inc. pour leur contribution au bien-être des aînés.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Mohamed Nazih Soulami pour sa contribution au rapprochement entre les cultures.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner la tenue du 30^e brunch-bénéfice au profit de l'organisme Oasis Santé mentale Granby et région.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Catherine Audet et à M. Stéphane Boudreau pour leur acte de bravoure.

15 avril 2021

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter les étudiants de l'école professionnelle des métiers de Saint-Jean-sur-Richelieu pour leur participation à l'événement Les Cuisines solidaires—Édition Relève de La Tablee des chefs.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de remercier les bénévoles de la circonscription de Saint-Laurent dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole.

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la jonquille.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de M. Michel Ménard, directeur du Service de sécurité incendie de Salaberry-de-Valleyfield.

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de remercier M. Richard Béliveau et Mme Oxanna Béliveau pour leur décision de répondre à l'appel face à la pénurie de personnel dans les CHSLD.

À 9 h 51, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

15 avril 2021

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 790 Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction afin d'équilibrer les rapports de force

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 926 en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 790.

Puis, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, soulève une question de privilège. Il allègue que le député d'Hochelaga-Maisonneuve aurait commis un outrage au Parlement en divulguant le contenu du projet de loi n° 790, Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction afin d'équilibrer les rapports de force, avant sa présentation à l'Assemblée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

Un communiqué de presse de la FTQ-Construction, en date du 14 avril 2021, intitulé *Pour des négos à armes égales, on appuie le PL790*.

(Dépôt n° 2479-20210415)

15 avril 2021

Le leader du gouvernement fait également mention de son intention de présenter une motion en vertu des articles 315 et suivants du Règlement.

M. le président informe l'Assemblée qu'il entendra les arguments à une séance ultérieure.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2020 de la Caisse de dépôt et placement du Québec, accompagné des renseignements additionnels.

(Dépôt n° 2480-20210415)

M. le président dépose des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 1^{er} avril 2021 :

Décision 2148 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et d'autres dispositions réglementaires;

(Dépôt n° 2481-20210415)

Décision 2149 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative.

(Dépôt n° 2482-20210415)

15 avril 2021

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 4.4 des Règles de fonctionnement, M. le président dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 14 avril 2021, s'est réuni afin de modifier la liste des présidents de séance.

(Dépôt n° 2483-20210415)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Marissal (Rosemont), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant l'impôt minimum de remplacement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau), propose :

Considérant que les membres de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ) exécutent leur travail souvent dans l'ombre, avec grande rigueur et professionnalisme;

15 avril 2021

Considérant que la pandémie COVID-19 a mis en lumière leur engagement, au front d'une bataille sans précédent pour la santé et la sécurité de la population du Québec;

Considérant que leur expertise assure la qualité des quelque 35 000 tests de dépistage réalisés quotidiennement pour freiner la propagation du virus;

Considérant que l'ensemble de leurs analyses biomédicales contribuent au diagnostic et au suivi thérapeutique de nombreux patients aux prises avec des problématiques de santé ;

QUE l'Assemblée nationale profite de la Semaine nationale des laboratoires médicaux pour souligner le travail exemplaire des technologistes médicaux depuis le début de l'urgence sanitaire.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 927 en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Montpetit (Maurice-Richard), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant l'accès à la vaccination pour les personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

15 avril 2021

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil), M. Roy (Bonaventure), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant la crise du logement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 74, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 10 mars 2020 et à certaines autres mesures;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives.

15 avril 2021

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, il convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives.

M. le président donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur l'évolution de la loi concernant les soins de fin de vie se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission;
- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le vendredi 23 avril 2021, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) s'adressera à Mme Rouleau, ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les projets de transport en commun dans l'est de Montréal ».

15 avril 2021

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 06, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 15.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; à 12 h 42, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021.

Les travaux reprennent à 12 h 48.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

15 avril 2021

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 928 en annexe)

Pour : **110** Contre : **10** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 60 est adopté.

À 12 h 49, à la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 heures, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) à M. Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « Les refuges d'urgence pour les personnes itinérantes »;
 - le deuxième, sur une question adressée par Mme Perry Mélançon (Gaspé) à Mme Lecours, ministre déléguée à l'Économie, portant sur le sujet suivant : « Le contenu local des contrats d'approvisionnement gouvernementaux »;
 - le troisième, sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à M. Roberge, ministre de l'Éducation, portant sur le sujet suivant : « La qualité de l'air dans les écoles ».
-

15 avril 2021

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 20 avril 2021, à 10 heures.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **929** en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

À 13 h 40, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 20 avril 2021, à 10 heures.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

15 avril 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) :

(Vote n° 926)

POUR - 119

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Fournier (IND)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Boulet (CAQ)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Tardif (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thouin (IND)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Weil (PLQ)
Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)

15 avril 2021

Sur la motion de M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau) :

(Vote n° 927)
POUR - 117

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chapleau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Ciccione (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

15 avril 2021

Sur la motion de Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor :

(Vote n° 928)

POUR - 110

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chauveau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	McCann (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Mélançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ouellette (IND)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (IND)
Chassé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Laforest (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Ciccione (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
David (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)	

CONTRE - 10

Dorion (QS)	Labrie (QS)	Marissal (QS)	Zanetti (QS)
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Massé (QS)	
Ghazal (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	

15 avril 2021

Sur la motion de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 929)

POUR - 106

Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	(Champlain)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Legault (CAQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	(Bonaventure)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
(Prévost)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Chassé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	(Soulanges)	
Chassin (CAQ)	Laforest (CAQ)	Polo (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
David (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Berthier)	